CET-135
2026-05-14
M. Lahouiou

Étude des crédits 2026-2027

DEMANDES DE
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU **2E GROUPE D'OPPOSITION**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Volet Solidarité sociale et Action communautaire

Table des matières - Renseignements particuliers du deuxième groupe de l'opposition (volet Solidarité sociale et Action communautaire)

Numéro TBM 26-27	Question non répondue	Explications pour la question non répondue, la réponse à la question sera transmise par ou est incluse dans :	Sujet de la question	Renseignements particuliers (2RP-SSAC) 2026-2027
S2RP01	non		Niveau de services	Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente.
S2RP02	non		Nouvelles initiatives	Argent neuf disponible pour de nouvelles initiatives 2025-2026 qui n'existaient pas l'année précéedente.
S2RP03	non		Revenu minimum garanti	Total des sommes dépensées pour analyser l'opportunité de mettre en place un « revenu minimum garanti » ou « Revenu de citoyenneté » ou autre mécanisme de versement d'une prestation financière universelle visant à combler des besoins de base plus étendus que l'aide de dernier recours actuellement en place. Ventiler par catégorie de dépense et fournir une description sommaire pour chaque projet effectué.
S2RP04	non		Aide financière de dernier recours	Nombre de prestataires d'aide de dernier recours. Ventiler par catégorie, par région et par MRC. a) Préciser le nombre d'agents chargés du suivi des dossiers d'aide de dernier recours, ventilé par région et par MRC. b) Préciser le nombre d'avis de décision émis. Ventiler par catégorie. c) Préciser le nombre d'agents chargés de la révision des décisions contestées.
S2RP05	non		Aide financière de dernier recours	Nombre d'avis de réclamation émis.
S2RP06	non		Aide financière de dernier recours	Montant annuel récupéré à la suite d'un avis de réclamation.
S2RP07	non		Aide financière de dernier recours	Coût administratif moyen du traitement d'un dossier d'aide de dernier recours.

Table des matières - Renseignements particuliers du deuxième groupe de l'opposition (volet Solidarité sociale et Action communautaire)

Numéro TBM 26-27	Question non répondue	Explications pour la question non répondue, la réponse à la question sera transmise par ou est incluse dans :	Sujet de la question	Renseignements particuliers (2RP-SSAC) 2026-2027
S2RP08	non		Aide financière de dernier recours	Nombre et pourcentage des décisions contestées renversées à la suite d'une révision administrative, ventilé par catégorie.
S2RP09	non		Aide financière de dernier recours	Nombre et pourcentage des décisions contestées qui ont été maintenues en révision administrative, mais renversées par le tribunal administratif du Québec.
S2RP10	non		Pouvoir discrétionnaire du ministre	Nombre d'appels au pouvoir discrétionnaire du ministre en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Préciser le pourcentage de ces appels qui a fait l'objet d'une décision favorable.
S2RP12	non		Objectif Emploi	Nombre de prestataires d'aide de dernier recours (et pourcentage) ayant subi des coupures dans le cadre du programme Objectif emploi, ventilé par région et par morif.
S2RP15	non		Soutien de l'action communautaire	Dans les investissements à l'action communautaire autonome, quels montants (en chiffres et en pourcentage) ont été investis pour des projets vs à la mission.
S2RP16	non		Plan d'action gouvernementalen matière d'action communautaire (PAGAC)	Détailler les sommes annoncées par le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), en précisant les montants prévus selon les programmes des ministères et organismes gouvernementaux et selon les modes de financement (mission globale, projets et ententes de service ou spécifiques).
S2RP17	non		Analyse différenciée des sexes (ADS)	Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS ou ADS+) ?
S2RP18	non		Coût indexation prestations	Liste des programmes ou initiatives du ministère qui prévoient une indexation au financement, dans les domaines de la solidarité sociale et de l'Action communautaire autonome. Préciser les grandes lignes des barèmes sur lesquels le ministère s'appuie pour prévoir ou non une indexation.
S2RP19	non		Organismes communautaires subventionnés	Liste des critères sur lesquels le ministère s'appuie pour octroyer du financement à la mission versus un financement par projet.

Numéro TBM 26-27	Question non répondue	Explications pour la question non répondue, la réponse à la question sera transmise par ou est incluse dans :	Sujet de la question	Renseignements particuliers (2RP-SSAC) 2026-2027
S2RP20	non		Organismes communautaires subventionnés	Total des sommes allouées afin de soutenir les organismes communautaires dans l'acquisition ou la construction de locaux ou de bâtiments à titre de propriétaire ou de co-propriétaire, de même que dans la maintenance de bâtiments dont les organismes sont propriétaire ou co-propriétaire, ventilé par région. Ventiler par catégories de dépenses.
S2RP21	non		Sécurité alimentaire et la satisfaction des besoins de base	Total des sommes allouées pour la prestation de services d'aide alimentaire, ventilé par région et par MRC. Ventiler par type de dépenses, incluant si c'est un financement à la mission ou autre.
S2RP25	non		Organismes communautaires subventionnés	Total des sommes allouées pour soutenir les organismes communautaires dans leurs moyens pour assurer de meilleures conditions de travail au personnel œuvrant dans le milieu communautaire, ventilé par grande catégorie d'organisme, par région et par MRC.
S2RP28	non		Prestation spéciale pour la grossesse, pour l'allaitement et soutien à l'achat de préparations pour nourrissons	Total des sommes allouées et nombre de demandes faites pour la prestation spéciale pour la grossesse, pour la prestation spéciale pour l'allaitement et pour le soutien à l'achat de préparations pour nourrissons, ventilé par mesure, par programme (aide sociale ou solidarité sociale) et pour 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

Numéro TBM 26-27	Question non répondue	Explications pour la question non répondue, la réponse à la question sera transmise par ou est incluse dans :	Sujet de la question	Renseignements particuliers (2RP-SSAC) 2026-2027
S2RP29 à 36	non		Modernisation de l'assistance sociale	Nombre de rencontre entre le MESS et le MSSS en vu de la mise en œuvre des programmes découlant du projet de loi 71.
				Prévision du nombre de professionnels de la santé qui seront sollicités par la mise en œuvre du projet de loi 71 excluant les médecins.
				Prévision détaillée des sommes qui seront nécessaires pour financer la mise en œuvre du projet de loi 71.
				Prévision des économies générées par le MESS à la suite de la mise en œuvre du projet de loi 71.
				Prévision des coûts pour la mise en place des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
				Échéancier de mise en œuvre des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
				Prévision des couts pour la mise en place des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
				Échéancier de mise en œuvre des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.

Table des matières des questions non répondues - Renseignements particuliers du deuxième groupe de l'opposition
(volet Solidarité sociale et Action communautaire)

Numéro TBM 26-27	Question non répondue	Explications pour la question non répondue, la réponse à la question sera transmise par ou est incluse dans :	Sujet de la question	Renseignements particuliers (2RP-SSAC) 2026-2027
S2RP11	oui	Volet Emploi.	Entente pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes	Fournir l'entente pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes conclut avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2025-2026, la reddition de comptes détaillée au MIFI, le détail des dépenses et les résultats.
S2RP13	oui	La question est non pertinente pour l'Étude des crédits.	Organismes communautaires subventionnés	Liste des études et rapports concernant le financement des organismes communautaires.
S2RP14	oui	La question est non pertinente pour l'Étude des crédits.	Itinérance	Liste des études et rapports concernant la problématique de l'itinérance qui ont débuté, se sont déroulés ou se sont terminés pour l'année en cours.
S2RP22	oui	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Sécurité alimentaire et la satisfaction des besoins de base	Total des sommes dépensées pour le Programme de récupération en super-marchés afin de soutenir la prestation de services d'aide alimentaire, ventilé par région et par MRC. Estimation de la valeur des produits effectivement redistribués aux usagers des services d'aide alimentaire.
S2RP23	oui	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Sécurité alimentaire et la satisfaction des besoins de base	Nombre de demandes d'aide alimentaire pour l'année en cours, ventilé par région et par MRC. Préciser le nombre de personnes en ayant bénéficié, ventilé par région et par MRC.
S2RP24	oui	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Sécurité alimentaire et la satisfaction des besoins de base	Estimation des nouveaux bénéficiaires d'aide alimentaire au Québec, ventilé par région et par MRC.
S2RP26	oui	La question est non pertinente pour l'Étude des crédits.	Sécurité alimentaire et la satisfaction des besoins de base	Considérant la distinction entre la couverture des besoins de base et la sortie de la pauvreté, fournir la liste des indices ou indicateurs suivis permettant de suivre ou mesurer la sortie de la pauvreté au Québec. Préciser la source scientifique ou autre de ces indices ou indicateurs.
S2RP27	oui	Volet Emploi et la réponse se trouve à la question E2RP01.	Sommes versées à titre de dommages et intérêts	Total des sommes versées à titre de dommages et intérêts par le ministère à la suite de poursuites judiciaires dans lesquelles il était représenté par le procureur général du Québec. Lister les 10 causes ayant entrainé les plus grandes sommes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-01

Titre :
Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente.

Exposé et statistiques :

Sur la base du niveau de services réalisés en 2024-2025, aucune dépense budgétaire supplémentaire n'est prévue en rémunération, en fonctionnement, en transfert et en affectation à un fonds spécial pour 2025-2026.

SOURCE : DGRFC-DEBF-SEB
COLLABORATION : s. o.
VALIDATION : s. o.
DATE : 23 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-02

Titre :
Argent neuf disponible pour de nouvelles initiatives 2025-2026 qui n'existaient pas l'année précédente.

Exposé et statistiques :

Exercice financier 2025-2026

De nouvelles mesures relatives au volet solidarité sociale et action communautaire du portefeuille Emploi et Solidarité sociale ont été annoncées dans le Plan budgétaire du 25 mars 2025 afin de :

- Prolonger le programme d'aide aux Ukrainiens (PSAU) : 25,4 M$ en 2025-2026;
- Augmenter l'aide alimentaire – Bonifier le financement de l'organisme Les Banques alimentaires du Québec pour l'achat de denrées : 24,0 M$ sur 2 ans à compter de 2025-2026;
- Bonifier le programme Soutien à l'action bénévole : 12,0 M$ en 2025-2026.

SOURCE : DGRFC-DEBF-SEB
COLLABORATION : S. o.
VALIDATION : S. o.
DATE : 19 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-03

Titre :
Total des sommes dépensées pour analyser l'opportunité de mettre en place un « revenu minimum garanti » ou « Revenu de citoyenneté » ou autre mécanisme de versement d'une prestation financière universelle visant à combler des besoins de base plus étendus que l'aide de dernier recours actuellement en place. Ventiler par catégorie de dépense et fournir une description sommaire pour chaque projet effectué.

Exposé et statistiques :

Aucune ressource n'a été accordée en 2025-2026 à l'analyse de l'opportunité de mettre en place un « revenu minimum garanti » ou « Revenu de citoyenneté » ou autre mécanisme de versement d'une prestation financière universelle visant à combler des besoins de base plus étendus que l'aide de dernier recours actuellement en place.

SOURCE :	Direction de la recherche (DGGAP)
COLLABORATION :	SSSAP-DPAS
VALIDATION :	S. o.
DATE :	19 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-04

Titre :

Nombre de prestataires d'aide de dernier recours. Ventiler par catégorie, par région et par MRC.

a) Préciser le nombre d'agents chargés du suivi des dossiers d'aide de dernier recours, ventilé par région et par MRC.

b) Préciser le nombre d'avis de décision émis. Ventiler par catégorie.

c) Préciser le nombre d'agents chargés de la révision des décisions contestées.

Exposé et statistiques :

Nombre de prestataires d'aide de dernier recours. Ventiler par catégorie, par région et par MRC

La réponse est présentée en annexe.

a) Préciser le nombre d'agents chargés du suivi des dossiers d'aide de dernier recours, ventilé par région et par MRC.

Au 21 janvier 2026, on dénombre 1 139 agents d'aide socio-économique chargés du suivi des dossiers d'aide financière de dernier recours.

Nombre d'agents d'aide socio-économique réguliers et occasionnels des Directions générales de Services Québec, des Directions générales Évolution des lignes d'affaires, conformité, enquêtes et clientèle issue de l'immigration et de la Direction générale principale des services téléphoniques, par région administrative

Région administrative	2025-2026 (au 21 janvier 2026)
01. Bas-Saint-Laurent	24
02. Saguenay–Lac-Saint-Jean	54
03. Capitale-Nationale	83
04. Mauricie	78
05. Estrie	49
06. Île-de-Montréal	358
07. Outaouais	76
08. Abitibi-Témiscamingue	9
09. Côte-Nord	9
10. Nord-du-Québec	8
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	51
12. Chaudière-Appalaches	49
13. Laval	40
14. Lanaudière	72
15. Laurentides	54
16. Montérégie	93
17. Centre-du-Québec	32
Total	**1 139**

b. Nombre d'avis de décision émis. Ventiler par catégorie

Au 31 décembre 2025, 8 831 décisions en révision avaient été émises depuis le 1er avril 2025.

DÉCISIONS EN RÉVISION EN 2025-2026	
Catégorie	**Nombre total**
Aide financière de dernier recours	7 171
Révision médicale	1 660
TOTAL	**8 831**

c. Nombre d'agents chargés de la révision des décisions contestées

Au 31 décembre 2025, 29 ETC avaient été utilisés pour la révision des décisions contestées depuis le 1er avril 2025.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale
COLLABORATION : Direction de l'analyse et de l'information de gestion
Direction générale du recouvrement, des recours et de la qualité des services
Direction générale des ressources humaines
Secteur des services territoriaux à la clientèle
VALIDATION : S. o.
DATE : 27 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

2SRP05

Titre :
Nombre d'avis de réclamation émis.

Exposé et statistiques :

Le nombre d'avis de réclamation émis au regard de l'ensemble des créances du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année 2025-2026 (au 31 décembre 2025) est de 90 159 réclamations.

SOURCE :	Direction générale de la conformité et des enquêtes
COLLABORATION :	Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique
VALIDATION :	S. o.
DATE :	19 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP06

Titre :
Montant annuel récupéré à la suite d'un avis de réclamation.

Exposé et statistiques :

Le montant récupéré à la suite d'un avis de réclamation au regard de l'ensemble des créances du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année 2025-2026 (au 31 janvier 2026) est de 149,9 millions de dollars.

SOURCE : SSG-DGRRQS
COLLABORATION : s. o.
VALIDATION : s. o.
DATE : 19 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP07

Titre :

Coût administratif moyen du traitement d'un dossier d'aide de dernier recours.

Exposé et statistiques :

Coût par demande des services de Solidarité sociale

Service	Coût par	2024-2025 (31 mars)
Gestion des dossiers actifs	Dossier actif	478$
Attribution initiale	Demande d'aide financière	517$

SOURCE : DGRFC-DEBF-SCRFI
COLLABORATION : s. o.
VALIDATION : s. o.
DATE : 17 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP08

Titre :
Nombre et pourcentage des décisions contestées renversées à la suite d'une révision administrative, ventilé par catégorie.

Exposé et statistiques :

- En 2025-2026, 15,8 % des motifs contestés en révision ont été accueillis par la révision.

	MOTIFS[1] CONTESTÉS EN RÉVISION EN 2025-2026[2]		
Catégorie	**Nombre de motifs contestés**	**Nombre de motifs accueillis [3]**	**Proportion de motifs accueillis en révision**
Aide financière de dernier recours	8 317	735	8,8 %
Révision médicale	1 660	840	50,6 %[4]
TOTAL	**9 977**	**1 575**	**15,8 %**

[1] Il peut y avoir plus d'un motif par décision de révision finalisée.

[2] Au 31 décembre 2025.

[3] Les motifs accueillis présentés dans le tableau sont ceux qui l'ont été en totalité.

[4] La condition médicale du citoyen peut évoluer entre le moment du dépôt de sa demande de révision et le moment auquel le comité de révision évalue sa situation. Ainsi, durant cet intervalle, l'état de santé d'un citoyen peut se dégrader et faire en sorte que l'étude de son dossier démontre maintenant une admissibilité sans équivoque à des contraintes sévères ou temporaires à l'emploi, alors que ce n'était pas le cas les mois précédents, où que son état de santé était meilleur ou stable.

SOURCE : SSG-DGRRQS
COLLABORATION : S. o.
VALIDATION : S. o.
DATE : 16 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP09

Titre :
Nombre et pourcentage des décisions contestées qui ont été maintenues en révision administrative, mais renversées par le Tribunal administratif du Québec.

Exposé et statistiques :

En 2025-2026, 8,8 % des motifs contestés au Tribunal administratif du Québec (TAQ) ont été accueillis par celui-ci.

MOTIFS[1] CONTESTÉS AU TAQ EN 2025-2026[2]		
Nombre de motifs contestés	**Nombre de motifs accueillis[3]**	**Proportion de motifs accueillis par le TAQ**
1 009	**89**	**8,8 %[3]**

[1] Il peut y avoir plus d'un motif par décision contestée au TAQ.
[2] Au 31 décembre 2025.
[3] Les motifs accueillis présentés dans le tableau sont ceux qui l'ont été en totalité.

SOURCE : SSG-DGRRQS
COLLABORATION : S. o.
VALIDATION : S. o.
DATE : 16 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP10

Titre :
Nombre d'appels au pouvoir discrétionnaire du ministre en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Préciser le pourcentage de ces appels qui a fait l'objet d'une décision favorable.

Exposé et statistiques :

Données générales pour 2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026)

Le nombre total de demandes reçues a été de 179.
De ce nombre, il y a eu :

- 105 demandes acceptées soit 58,6 %;
- 72 demandes refusées;
- 2 désistements.

SOURCE : Direction des normes, des partenariats et des projets de l'assistance sociale
COLLABORATION : Direction des politiques d'assistance sociale
VALIDATION : S. o.
DATE : 25 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

2SRP12

Titre :
Nombre de prestataires d'aide de dernier recours (et pourcentage) ayant subi des coupures dans le cadre du Programme objectif emploi ventilé par région et par motif.

Exposé et statistiques :

Le nombre de participants ayant subi des coupures dans le cadre du Programme objectif emploi en 2025-2026 est de 0.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale
COLLABORATION : Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique
VALIDATION : S. o.
DATE : 3 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP15

Titre :
Dans les investissements à l'action communautaire autonome, quels montants (en chiffres et en pourcentage) ont été investis pour des projets vs à la mission.

Exposé et statistiques :

L'État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire est produit et diffusé chaque année; celui de l'année 2024-2025 est en cours d'élaboration. Les données 2024-2025 et les suivantes ne sont donc pas actuellement disponibles.

SOURCE :	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
COLLABORATION :	s. o.
VALIDATION :	s. o.
DATE :	23 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP16

Titre :
Détailler les sommes annoncées par le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), en précisant les montants prévus selon les programmes des ministères et organismes gouvernementaux et selon les modes de financement (mission globale, projets et ententes de service ou spécifiques).

Exposé et statistiques :

- Le 14 mai 2022, le gouvernement du Québec lançait le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 : *Engagés pour nos collectivités* (PAGAC), accompagné d'un investissement de 1,1 G$ sur cinq ans.
- Les investissements du PAGAC pour sa quatrième année de mise en œuvre (2025-2026) représentent 258,9 M$, dont 222,0 M$ en soutien à la mission globale.

SOURCE :	Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire
COLLABORATION :	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
VALIDATION:	Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire
DATE :	23 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP17

Titre :
Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS ou ADS+) ?

Exposé et statistiques :

Aucun projet, mesure, politique ou programme n'a fait l'objet d'une analyse différenciée selon les sexes (ADS ou ADS+).

SOURCE :	Secteur de la solidarité sociale et de l'assurance parentale – Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire
COLLABORATIONS :	Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance - Direction de la recherche Direction des politiques d'assistance sociale
VALIDATION :	S. o.
DATE :	19 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP18

Titre :
Liste des programmes ou initiatives du ministère qui prévoient une indexation au financement, dans les domaines de la solidarité sociale et de l'Action communautaire autonome. Préciser les grandes lignes des barèmes sur lesquels le Ministère s'appuie pour prévoir ou non une indexation.

Exposé et statistiques :

- Le Ministère dispose de quatre programmes qui prévoient une indexation au financement, soit :
  - le Programme d'aide sociale;
  - le Programme de solidarité sociale;
  - le Programme de revenu de base;
  - le Programme objectif emploi.

- En fonction du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, les prestations de ces programmes sont augmentées, le 1er janvier de chaque année, selon le facteur d'indexation établi aux premiers, deuxièmes et troisièmes alinéas de l'article 750.2 de la Loi sur les impôts (chapitre I-3).

SOURCE : Bureau de la sous-ministre et secrétariat général (BSMSG)
COLLABORATION : s. o.
VALIDATION : s. o.
DATE : 12 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP19

Titre :
Liste des critères sur lesquels le ministère s'appuie pour octroyer du financement à la mission versus un financement par projet.

Exposé et statistiques :

Pour le détail des critères, les cadres normatifs des programmes administrés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales sont disponibles à l'adresse suivante :
https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/aide-financiere#c241987

SOURCE : Bureau de la sous ministre et secrétariat général (BSMSG)
COLLABORATION : s. o.
VALIDATION : s. o.
DATE : 12 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP20

Titre :
Total des sommes allouées afin de soutenir les organismes communautaires dans l'acquisition ou la construction de locaux ou de bâtiments à titre de propriétaire ou de copropriétaire, de même que dans la maintenance de bâtiments dont les organismes sont propriétaire ou copropriétaire, ventilé par région. Ventiler par catégories de dépenses.

Exposé et statistiques :

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale n'a pas de programme visant l'acquisition, la construction ou la maintenance de locaux ou de bâtiments à titre de propriétaire ou de copropriétaire.

SOURCE :	Bureau de la sous-ministre et secrétariat général (BSMSG)
COLLABORATION :	s. o.
VALIDATION :	s. o.
DATE :	12 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP21

Titre :
Total des sommes allouées pour la prestation de services d'aide alimentaire, ventilé par région et par MRC. Ventiler par type de dépenses, incluant si c'est un financement à la mission ou autre.

Exposé et statistiques :

Le port d'attache des organismes communautaires en sécurité alimentaire est le ministère de la Santé et des Services sociaux et c'est donc ce ministère qui finance les organismes œuvrant en aide alimentaire.

Voir l'annexe pour les sommes versées pour la prestation de services d'aide alimentaire par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ventilées par région, au 31 janvier 2026.

Soutenues par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les Alliances pour la solidarité sont également susceptibles d'appuyer à travers tout le Québec des projets en sécurité alimentaire. Les données pour 2025-2026 ne sont toutefois pas encore disponibles.

SOURCE :	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
COLLABORATION :	S. o.
VALIDATION :	S. o.
DATE :	27 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
S2RP21 - ANNEXE
Sommes allouées pour la prestation de services d'aide alimentaire

Région	Organisme	2025-2026 Déboursé au 31 janvier 2026
01 - Bas Saint-Laurent	Manne Rouge, je récolte (Jardin solidaire)	30 000 $
01 - Bas Saint-Laurent	Maraîchers du coeur (Jardin solidaire)	30 000 $
02 - Sagenay-Lac-Saint Jean	Plateforme bioalimentaire Solidar (Jardin solidaire)	30 000 $
03 - Capital-Nationale	Carrefour jeunesse Portneuf (Jardin solidaire)	30 000 $
03 - Capital-Nationale	Le Filon (Jardin solidaire)	30 000 $
06 - Montréal	Carrefour d'innovation bioalimentaire	100 000 $
06 - Montréal	Corporation Mainbourg	12 654 $
06 - Montréal	Groupe Pro-Vert (Jardin solidaire)	30 000 $
12 - Chaudières-Appalaches	Moissonneurs solidaires	442 321 $
13 - Laval	Jeunes au travail (Jardin solidaire)	30 000 $
16 - Montérégie	Les Banques alimentaires du Québec*	25 500 000 $
17 - Centre-du-Québec	Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA)	250 000 $
	TOTAL Projets	**26 514 975 $**

* Les Banques alimentaires du Québec dessert plus de 1 300 organimes communautaires sur tout le territoire québecois

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP25

Titre :
Total des sommes allouées pour soutenir les organismes communautaires dans leurs moyens pour assurer de meilleures conditions de travail au personnel œuvrant dans le milieu communautaire, ventilé par grande catégorie d'organisme, par région et par MRC.

Exposé et statistiques :

Le 14 mai 2022, un nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 (PAGAC) a été lancé. Il prévoit 29 mesures, parmi lesquelles les mesures suivantes:

- « soutenir les organismes communautaires dans la gestion de leurs ressources humaines » et
- « favoriser l'accès à la formation continue pour le personnel des organismes communautaires ».

Les données disponibles sur l'aide accordée aux organismes communautaires sont traitées par région. L'aide accordée par grandes catégories d'organismes n'est pas disponible, mais le nombre d'organismes communautaires est recensé.

Soutenir les organismes communautaires dans la gestion de leurs ressources humaines
(Mesure 1.2.2.) – Données pour 2025-2026 (au 23 janvier 2026)

Région	Nombre d'organismes	Déboursés
01 - Bas-Saint-Laurent	13	57 898 $
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	19	87 941 $
03 - Capitale-Nationale	22	78 584 $
04 - Mauricie	18	85 542 $
05 - Estrie	23	100 195 $
06 - Montréal	93	512 710 $
07 - Outaouais	19	108 070 $
08 - Abitibi-Témiscamingue	2	22 776 $
09 - Côte-Nord	5	16 454 $
10 - Nord-du-Québec	3	18 108 $
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8	43 450 $
12 - Chaudière-Appalaches	15	60 395 $
13 - Laval	3	10 999 $
14 - Lanaudière	5	9 048 $
15 - Laurentides	23	126 680 $
16 - Montérégie	54	260 038 $
17 - Centre-du-Québec	14	44 000 $
Ensemble du Québec	**339**[1]	**1 642 895 $**[2]

[1] Le total représente le nombre d´organismes distincts.
[2] Le total des déboursés peut différer en raison des arrondis.

Favoriser l'accès à la formation continue pour le personnel des organismes communautaires
(Mesure 1.2.3) - Données pour 2025-2026 (au 23 janvier 2026)

Région	**Nombre d'organismes**	**Déboursés**
01 - Bas-Saint-Laurent	8	22 035 $
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	9	18 785 $
03 - Capitale-Nationale	24	122 234 $
04 - Mauricie	9	27 208 $
05 - Estrie	18	62 986 $
06 - Montréal	36	176 131 $
07 - Outaouais	16	58 940 $
08 - Abitibi-Témiscamingue	7	41 573 $
09 - Côte-Nord	4	9 793 $
10 - Nord-du-Québec	8	24 525 $
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8	22 668 $
12 - Chaudière-Appalaches	14	50 323 $
13 - Laval	6	63 809 $
14 - Lanaudière	11	46 661 $
15 - Laurentides	8	62 327 $
16 - Montérégie	33	118 069 $
17 - Centre-du-Québec	18	107 142 $
Ensemble du Québec	**237**[1]	**1 035 218 $**[2]

SOURCE : Direction des mesures et des services aux entreprises
COLLABORATION : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire.
VALIDATION : Direction de l´intelligence d´affaires et de l´analytique
DATE : 19 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP28

Titre :

Total des sommes allouées et nombre de demandes faites pour la prestation spéciale pour la grossesse, pour la prestation spéciale pour l'allaitement et pour le soutien à l'achat de préparations pour nourrissons, ventilé par mesure, par programme (aide sociale ou solidarité sociale) et pour 2023-2024 et 2024-2025 et 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Tableau des sommes allouées pour les prestations spéciales pour grossesse et allaitement par mesures et programmes pour les années 2025-2026.

		2025-2026 (avril à décembre)
Programme	**Prestations spéciales régulières**	Montant
Aide sociale	Supplément de grossesse	263 505,00 $
	Supplément d'allaitement	318 395,00 $
Solidarité sociale	Supplément de grossesse	5 885,00 $
	Supplément d'allaitement	3 740,00 $
Aide financière de dernier recours	**Supplément de grossesse**	**269 390,00 $**
	Supplément d'allaitement	**322 135,00 $**

Les données sur le nombre de prestations spéciales demandées ne sont pas disponibles.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale accorde aussi aux prestataires des programmes d'assistance sociale une prestation spéciale afin de leur permettre de se procurer des préparations lactées pour nourrissons en deçà du prix coutant.

Pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, ces dépenses totalisaient 200 000 $.

Toutefois, le Ministère ne dispose pas de données lui permettant de connaître le nombre de demandes formulées pour cette prestation spéciale et le montant par programme.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale
COLLABORATION : Direction des politiques, des partenariats et des projets d'assistance sociale (DNPPAS)
VALIDATION : Direction de l'intelligence d'affaire et de l'analytique (DIAA)
Direction de l'expertise budgétaire et financière (DEBF)
DATE : 19 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-29 à 36

Titre :

29. Nombre de rencontre entre le MESS et le MSSS en vue de la mise en œuvre des programmes découlant du projet de loi 71.
30. Prévision du nombre de professionnels de la santé qui seront sollicités par la mise en œuvre du projet de loi 71 excluant les médecins.
31. Prévision détaillée des sommes qui seront nécessaires pour financer la mise en œuvre du projet de loi 71.
32. Prévision des économies générées par le MESS à la suite de la mise en œuvre du projet de loi 71.
33. Prévision des couts pour la mise en place des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
34. Échéancier de mise en œuvre des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
35. Prévision des couts pour la mise en place des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
36. Échéancier de mise en œuvre des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.

Exposé et statistiques :

29. Nombre de rencontre entre le MESS et le MSSS en vue de la mise en œuvre des programmes découlant du projet de loi 71.

Il y a eu huit rencontres entre le MESS et le MSSS en vue de la mise en œuvre des programmes découlant du projet de loi 71.

30. Prévision du nombre de professionnels de la santé qui seront sollicités par la mise en œuvre du projet de loi 71 excluant les médecins.

Le décret du Règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, publié à la Gazette officielle du 11 mars 2026, prévoit, à compter du 1er avril 2026, qu'un psychologue, un travailleur social ou un thérapeute conjugal et familial pourront produire une évaluation médicale ou psychosociale dans leur champ d'expertise professionnel.

31. Prévision détaillée des sommes qui seront nécessaires pour financer la mise en œuvre du projet de loi 71.

L'ensemble des mesures proposées dans ce projet de loi sera financé à même les crédits réguliers du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le cadre financier du projet de loi se trouve dans le mémoire au Conseil des ministres, disponible sur Québec.ca, au lien suivant : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113_memoire.pdf

32. Prévision des économies générées par le MESS à la suite de la mise en œuvre du projet de loi 71.

L'ensemble des mesures proposées dans ce projet de loi sera financé à même les crédits réguliers du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le cadre financier du projet de loi se trouve dans le mémoire au Conseil des ministres, disponible sur Québec.ca, au lien suivant : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113_memoire.pdf

33. Prévision des coûts pour la mise en place des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.

Le budget prévu pour l'accompagnement des personnes prestataires, ce qui inclut les plans d'accompagnement personnalisé, se trouve dans le mémoire au Conseil des ministres, disponible sur Québec.ca, au lien suivant : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113_memoire.pdf

34. Échéancier de mise en œuvre des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.

La mise en œuvre de l'accompagnement des personnes prestataires a débuté en avril 2026, ce qui inclut les plans d'accompagnement personnalisé.

35. Prévision des coûts pour la mise en place des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.

Le budget prévu pour l'accompagnement des personnes prestataires, ce qui inclut la mise en place de réseaux régionaux d'accompagnement sous forme de projets pilotes, se trouve dans le mémoire au Conseil des ministres, disponible sur Québec.ca, au lien suivant : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113_memoire.pdf

36. Échéancier de mise en œuvre des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.

La mise en œuvre de l'accompagnement des personnes prestataires a débuté en avril 2026, ce qui inclut les réseaux régionaux d'accompagnement.

SOURCE :	Direction des politiques d'assistance sociale
COLLABORATION :	S.o.
VALIDATION :	S. o.
DATE :	29 mars 2026